

Ville de Castelnaudary

Castelnaudary, le 26 Mars 2026

Nos réf : PG/NN/MD – 26.30

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

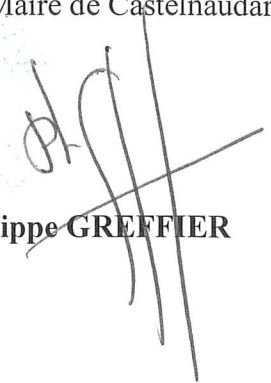
Le Maire de la Ville de Castelnaudary,

Certifie,

Que l’avis de publicité aux associations relatif à l’appel à candidature pour le renouvellement du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Castelnaudary suite aux élections municipales a été affiché à compter du 26 Mars 2026 en Mairie de Castelnaudary, dans les endroits prévus et à la vue du public.

Le Maire de Castelnaudary,




Philippe GREFFIER